

L'expérimentation d'une nouvelle procédure d'orientation en fin de collège

■ Une nouvelle procédure d'orientation en fin de collège, expérimentée depuis la rentrée scolaire 2013 dans une centaine d'établissements publics, confère à la famille un pouvoir de décision en dernier ressort. À l'issue de la première année, cette expérimentation n'entraîne pas, en moyenne, d'augmentation ou de diminution majeure des taux de passage vers la seconde générale et technologique ou le second cycle professionnel. Ce constat reste valable une fois les collèges répartis dans des groupes correspondant à leur culture d'orientation des élèves.

Roseline Verdon,
Pascal Bessonneau
et Olivier Cosnefroy, DEPP-B4

■ Dans son article 48, la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 dispose que la procédure d'orientation en classe de troisième peut être modifiée à titre expérimental, pour une durée maximale de trois ans, afin que la décision d'orientation, après avoir fait l'objet d'une proposition du conseil de classe et au terme d'une concertation approfondie avec l'équipe éducative, revienne aux responsables légaux de l'élève. L'expérimentation de cette nouvelle procédure est conduite à compter de la rentrée scolaire 2013. La liste définitive des établissements visés a été précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014 : au nombre de 107, ils sont répartis dans 13 académies et 29 départements (voir « DESCRIPTION, NOTIONS ET PÉRIODE DE RÉFÉRENCE »).

Les taux de passage des collèges expérimentateurs et de l'ensemble national sont proches

À l'issue de la classe de troisième, les élèves peuvent s'orienter vers le second cycle général et technologique (GT) ou vers le second cycle professionnel des lycées sous tutelle de l'Éducation nationale (EN), seul cas de figure étudié ici. Hormis les redoublements et abandons de scolarité,

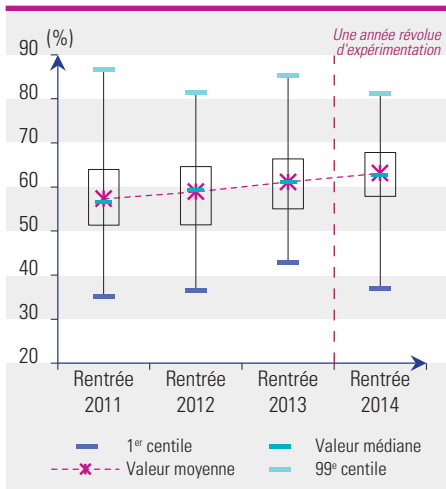
ils peuvent aussi s'orienter vers la voie de l'apprentissage ou vers des lycées extérieurs à l'EN. C'est la raison pour laquelle la somme des taux de passage considérés ici n'est jamais égale à 100 %.

L'observation sur quatre années des taux de passage en second cycle GT et en second cycle professionnel des collèges expérimentateurs ne permet pas de noter de changements directement liés à la première année d'expérimentation. Au-delà d'une légère baisse du taux moyen de passage dans la voie professionnelle, ces collèges semblent suivre les tendances nationales (voir « DESCRIPTION, NOTIONS ET PÉRIODE DE RÉFÉRENCE »).

Au plan national (secteurs public et privé sous contrat confondus, DOM compris) et en une quinzaine d'années, la proportion des collégiens poursuivant leur formation en second cycle GT s'est progressivement élevée, passant de 56,7 % en 2000 à 59,2 % en 2010 puis 63,1 % en 2014. Dans le même temps, les taux de passage en second cycle professionnel ont très légèrement régressé, passant respectivement de 26,3 % à 24,7 % puis 24,1 % des effectifs. Ce constat vaut également lorsqu'on sélectionne seulement les collèges publics de France métropolitaine d'où l'échantillon de collèges expérimentateurs provient.

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
e-ISSN 2431-7632
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

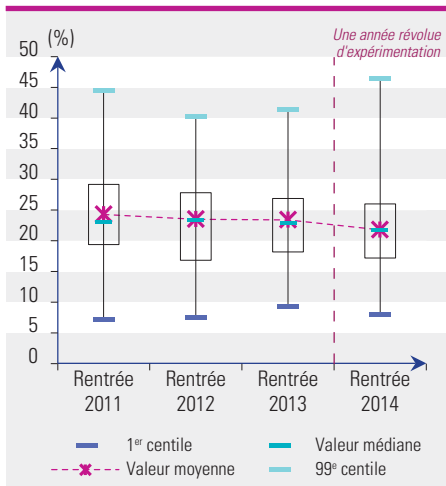
1a – Évolution de la distribution des 107 collèges expérimentateurs selon le taux de passage en second cycle GT



Lecture : l'évolution du taux de passage en second cycle GT s'inscrit dans une lente progression moyenne entre les rentrées 2011 (57,3 %) et 2014 (63,1 %). L'année d'expérimentation ne vient pas modifier cette tendance (+ 1,6 %, + 2,2 % et + 2,0 %). Les écarts autour de la moyenne comme de la médiane se réduisent (hauteur des boîtes), alors que l'amplitude des taux observés reste à peu près la même (hauteur des barres verticales). Champ : collèges publics de France métropolitaine dont la liste est précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

1b – Évolution de la distribution des 107 collèges expérimentateurs selon le taux de passage en second cycle professionnel



Lecture : l'évolution du taux de passage en second cycle professionnel s'inscrit dans une lente régression moyenne (- 0,8 % et - 0,1 %) puis semble s'accélérer avec la première année d'expérimentation (- 1,6 %). Les écarts autour de la moyenne comme de la médiane restent à peu près stables (hauteur des boîtes), malgré les variations des taux de passage extrêmes (hauteur des barres verticales). Champ : collèges publics de France métropolitaine dont la liste est précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

L'ensemble des 107 collèges expérimentateurs présente les mêmes tendances globales que celles relevées au niveau national à la fois en termes d'évolution et de niveau des taux de passage.

Concernant l'évolution, ces collèges montrent une augmentation du taux de passage moyen en second cycle GT entre les rentrées 2011 et 2014. Les écarts observés entre ces établissements s'amenuisent au cours du temps (FIGURE 1a). Leur taux de passage moyen dans la voie professionnelle diminue légèrement, particulièrement à l'issue de l'année d'expérimentation. En revanche, dans cette voie, les écarts observés entre les établissements restent plutôt stables au cours du temps (FIGURE 1b).

Concernant le niveau, le taux moyen de passage vers l'une ou l'autre voie de formation parmi les collèges expérimentateurs est un peu inférieur à la valeur moyenne obtenue dans l'ensemble national. À l'issue de la première année d'expérimentation, on observe une convergence du taux moyen vers le taux national pour la voie GT — 63,1 % et 63,2 % —, et une certaine divergence du taux moyen par rapport au taux national pour la voie professionnelle — 21,8 % et 24 %.

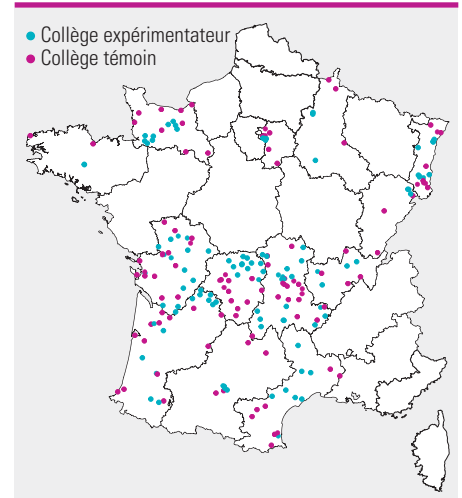
L'évolution comparée des taux de passage moyens des collèges expérimentateurs et de l'ensemble national permet donc de constater une grande proximité.

Aucun effet de l'expérimentation n'est mis en évidence à l'issue de la première année

La comparaison des 107 collèges expérimentateurs avec 107 collèges témoins géographiquement et structurellement proches ne permet pas de déceler, en moyenne, d'effet statistiquement significatif de l'expérimentation sur les écarts de taux de passage en second cycle GT et en second cycle professionnel.

Un ensemble de 107 collèges servant de témoins (FIGURE 2) a été construit pour étudier les variations des taux de passage qui sont imputables à l'expérimentation et à elle seule. Cet ensemble témoin observe une proximité à la fois géographique et structurelle avec l'ensemble expérimental (voir « MÉTHODOLOGIE »).

2 – Localisation des collèges expérimentateurs et des collèges témoins



Lecture : les collèges servant de témoins respectent la distribution territoriale des collèges expérimentateurs, lesquels ne se situent pas dans toutes les académies.

Champ : collèges publics de France métropolitaine dont la liste est précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014 et autres collèges publics de France métropolitaine existant durant toute la période comprise entre les rentrées scolaires 2010 et 2013 au moins et servant de témoins.

Source : MENESR-DEPP

La proximité obtenue par construction entre les taux moyens de passage des groupes de collèges expérimentateurs et témoins est manifeste entre 2011 et 2013, dans l'une comme dans l'autre voie de formation (FIGURES 3a et 3b). À l'issue de la première année d'expérimentation, cette proximité demeure, aussi bien dans la voie générale et technologique (respectivement 63,1 % et 62,7 %) que professionnelle (respectivement 21,8 % et 21,6 %).

Plusieurs facteurs explicatifs ont un impact significatif sur l'écart existant entre les taux de passage calculés avant et après la première année d'expérimentation. On retrouve des facteurs de nature géographique, institutionnelle, socio-démographique et scolaire dans chacune des deux voies de formation.

L'impact de ces facteurs a été contrôlé statistiquement dans l'analyse de régression conduite. L'appartenance d'un collège au groupe expérimental ou témoin n'a pas d'impact sur l'écart moyen entre les taux de passage avant et après la première année d'expérimentation. Ce résultat vaut aussi bien pour le second cycle GT que le second cycle professionnel.

Ainsi, à l'échelle de l'établissement et au terme d'une première année, la nouvelle procédure d'orientation en fin de collège ne semble pas avoir globalement modifié les comportements liés à l'orientation.

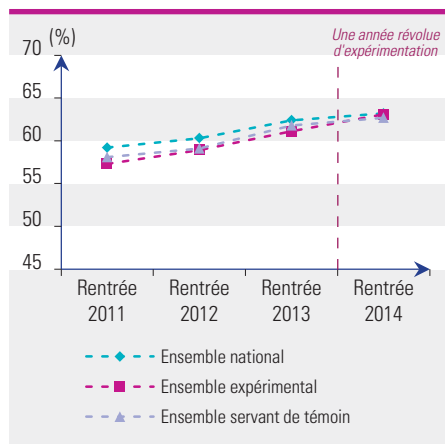
Les cultures d'orientation des collèges n'ont pas été majoritairement remises en cause à la fin de la première année d'expérimentation

La première année d'expérimentation semble peu influencer sur les tendances moyennes observées dans les collèges expérimentateurs regroupés en quatre pôles caractérisés par leur culture d'orientation des élèves.

Les collèges expérimentateurs présentent plus souvent que les collèges témoins de grandes variations dans leurs taux de passage avant et après la première année d'expérimentation (FIGURES 4a et 4b). Ils ne présentent pas tous les mêmes tendances en matière d'orientation dans le second cycle. Aussi ont-ils été regroupés selon l'historique de leurs taux de passage dans les deux voies de formation avant que ne commence l'expérimentation (voir « MÉTHODOLOGIE »). Un premier pôle de collèges (pôle 1) se caractérise par une orientation vers la voie GT plutôt forte et vers la voie professionnelle plutôt faible de façon constante (26 collèges). Un deuxième pôle de collèges (pôle 2) se caractérise, *a contrario*, par une orientation vers la voie GT plutôt faible et vers la voie professionnelle plutôt forte de façon constante (19 collèges). Un troisième pôle de collèges (pôle 3) se distingue par une évolution plutôt instable par rapport à ce que l'on observe d'une année sur l'autre (35 collèges). Enfin, un quatrième pôle de collèges (pôle 4) est marqué par une évolution très instable de ce qui est observé d'une année sur l'autre (27 collèges).

L'évolution des taux moyens de passage dans les quatre pôles de collèges (FIGURES 5a et 5b) montre que le pôle 1, favorisant initialement la voie GT, semble à peine changer de comportements d'orientation avant et après

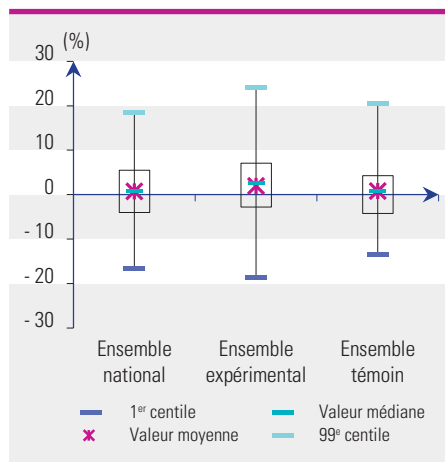
3a – Évolution du taux de passage moyen en second cycle GT dans les trois ensembles de collèges



Champ : collèges publics de France métropolitaine existant durant toute la période comprise entre les rentrées scolaires 2010 et 2013 au moins.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

4a – Distribution des trois ensembles de collèges selon l'écart existant entre taux de passage en second cycle GT aux rentrées 2014 et 2013

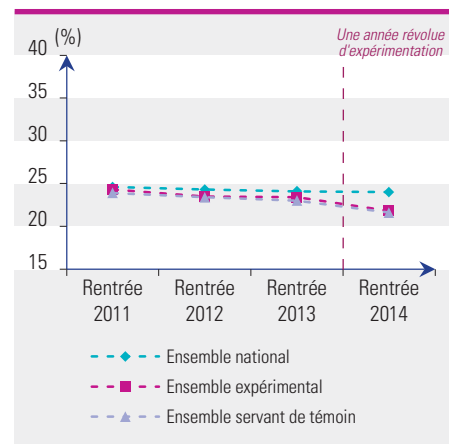


Lecture : dans l'ensemble expérimental de collèges, on trouve plus fréquemment que dans l'ensemble témoin de grands écarts existant entre les taux de passage vers le second cycle GT : les centiles extrêmes y sont plus distants l'un de l'autre (-18,7 % et +24,0 % contre -13,6 % et +20,5 %)
Champ : collèges publics de France métropolitaine existant durant toute la période comprise entre les rentrées scolaires 2010 et 2013 au moins.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

une année d'expérimentation. C'est le pôle 2, favorisant initialement la voie professionnelle, qui accuse la plus forte hausse, continue, dans la voie GT et la plus forte baisse, continue elle aussi, dans la voie professionnelle.

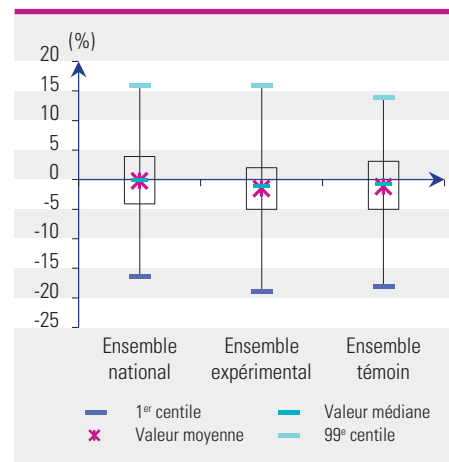
3b – Évolution du taux de passage moyen en second cycle professionnel dans les trois ensembles de collèges



Champ : collèges publics de France métropolitaine existant durant toute la période comprise entre les rentrées scolaires 2010 et 2013 au moins.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

4b – Distribution des trois ensembles de collèges selon l'écart existant entre taux de passage en second cycle professionnel aux rentrées 2014 et 2013



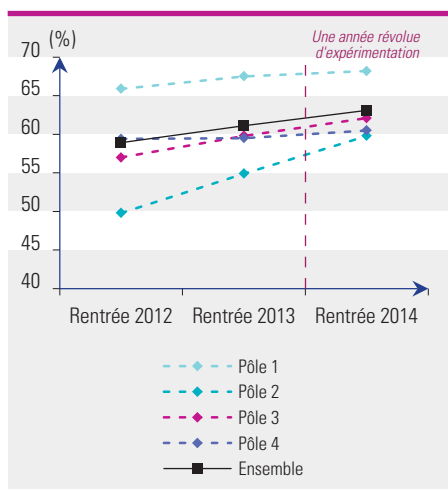
Lecture : dans l'ensemble expérimental de collèges, on trouve plus fréquemment que dans l'ensemble témoin de grands écarts existant entre les taux de passage vers le second cycle professionnel : les centiles extrêmes y sont plus distants l'un de l'autre (-18,9 % et +15,9 % contre -18,2 % et +13,9 %)
Champ : collèges publics de France métropolitaine existant durant toute la période comprise entre les rentrées scolaires 2010 et 2013 au moins.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

Dans ce pôle de collèges, l'expérimentation ne vient apparemment pas du tout modifier cette tendance. Le pôle 3, dont l'évolution est la plus proche de l'ensemble des collèges expérimentateurs, comporte des collèges présen-

tant des écarts marqués suite à l'expérimentation, mais la plupart d'entre eux ne s'opposent pas à la tendance générale observée. Enfin, le pôle 4, très instable d'une année sur l'autre, est le seul qui voie à la fois l'orientation vers les classes de seconde GT regagner très légèrement du terrain à l'issue de la première année d'expérimentation, et l'orientation vers la voie professionnelle reculer un peu après une progres-

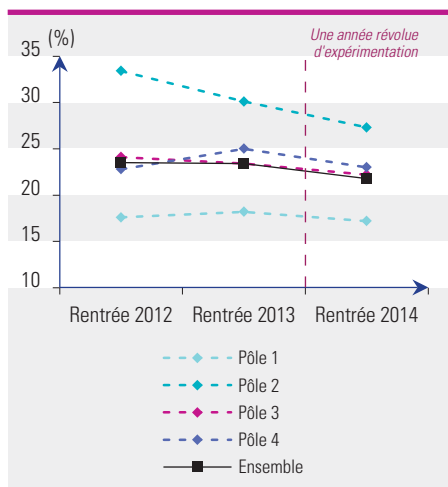
5a – Évolution comparée du taux de passage moyen en second cycle GT dans les quatre pôles de collèges expérimentateurs



Champ : collèges publics de France métropolitaine dont la liste est précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

5b – Évolution comparée du taux de passage moyen en second cycle professionnel dans les quatre pôles de collèges expérimentateurs



Champ : collèges publics de France métropolitaine dont la liste est précisée dans l'arrêté du 19 mai 2014.

Source : MENESR-DEPP, indicateurs APAE aux rentrées concernées.

sion. Ces changements de comportements d'orientation restent cependant très limités en moyenne.

Une répartition de la totalité des 107 collèges expérimentateurs en quatre pôles fondés chacun sur un historique particulier des comportements d'orientation ne montre globalement aucune véritable rupture au terme de la première année d'expérimentation. À l'intérieur de chaque pôle, les tendances moyennes masquent cependant, dans certains collèges, des évolutions singulières par leur amplitude et éventuellement leur sens. ■

en savoir plus

- ⊕ « Suivi de l'expérimentation du choix donné à la famille dans la décision d'orientation au collège », *Rapport d'étape*, 2014-073, MENESR-IGEN-IGAENR, septembre 2014.
- ⊕ C. Pirus, « Le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième reste marqué par de fortes disparités scolaires et sociales », *Note d'Information*, 13.24, MENESR-DEPP, novembre 2013.
- ⊕ Ho Daniel, Imai Kosuke, King Gary and Stuart Elizabeth, 2011, « MatchIt : Nonparametric Preprocessing for Parametric Causal Inference », *Journal of Statistical Software*, vol. 42, n° 8, p. 1-28. url : <http://www.jstatsoft.org/v42/i08/>.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

DESCRIPTION, NOTIONS ET PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Tout en présentant une certaine diversité, l'ensemble des 107 collèges publics expérimentant la nouvelle procédure d'orientation ne résulte pas d'un procédé aléatoire de sélection. Ils sont implantés plus fréquemment dans des communes rurales ou des villes isolées, dans des agglomérations urbaines de taille inférieure à 20 000 habitants que dans l'ensemble des collèges publics de France métropolitaine qui a été considéré. L'agglomération parisienne y est aussi très peu représentée. L'appartenance à un réseau de réussite scolaire est conforme au standard national. Ils sont de taille moyenne un peu inférieure à ce qui vaut dans l'ensemble national à la rentrée 2012 et leur structure selon le milieu social d'origine de leur population scolaire fait apparaître une petite sous-représentation de la PCS parentale la plus favorisée. Enfin, les résultats obtenus à la session 2013 du DNB ne diffèrent pas de ce qui existe au plan national.

Les effets de la première année d'expérimentation dans les 107 collèges publics qui l'ont mise en œuvre ont été appréhendés au moyen de l'évolution des taux de passage des élèves scolarisés en classe de troisième vers la première année de second cycle (second cycle général et technologique, second cycle professionnel regroupant classes de CAP et classes de seconde professionnelle). Ces taux sont calculés au niveau de l'établissement et leur prise en compte débute à la rentrée scolaire 2011. À cette date, les classes de BEP ont en effet complètement disparu suite à la réforme de la voie professionnelle amorcée à la rentrée 2008, rendant dès lors homogène la base de comparaison des taux de passage dans cette voie ou l'une de ses composantes. Aussi la période de référence comprend-elle quatre années, soient les trois qui ont précédé la mise en place de la nouvelle procédure (taux observés respectivement aux rentrées 2011, 2012 et 2013) et la première année d'expérimentation (taux observés à la rentrée 2014).

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble témoin a été construit de telle sorte que sa structure selon plusieurs critères, géographiques, institutionnels, socio-démographiques et scolaires, et les principaux taux de passage constatés durant la période pré-expérimentale (rentrées 2011, 2012 et 2013) soit la plus proche possible de celle de l'ensemble expérimental. La méthode choisie (Ho *et al.*, 2011) consiste, pour chaque établissement de l'ensemble expérimental, à sélectionner dans la même académie le voisin le plus proche, au sens de la distance de Mahalanobis.

Une classification ascendante hiérarchique a été réalisée au moyen de tous les taux de passage caractérisant un collège (voie générale et technologique, classes de seconde professionnelle, classes de CAP, voie professionnelle dans son ensemble) et de ses taux d'accès (base de calcul excluant les élèves redoublant la classe de troisième), chaque rentrée scolaire étant prise à part. Cinq catégories de collèges se spécifiant de manière semblable procèdent de cette analyse. Les collèges ont été regroupés à l'intérieur de quatre pôles en fonction de leur trajectoire d'une catégorie à une autre, durant la période précédant l'expérimentation. Ces pôles résument l'évolution initiale des comportements liés à l'orientation.